



RCS : CAHORS

Code greffe : 4601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00051

Numéro SIREN : 488 451 527

Nom ou dénomination : A.R.G. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2015 sous le numéro de dépôt 1863

# Cabinet Bouloc

11, av. Charles de Gaulle  
12700 Capdenac-Gare  
05 65 64 79 09 - fax 05 65 64 71 89  
www.cabinetbouloc.com  
e-mail : contact@cabinetbouloc.com

*Bouloc Joël*  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ARG CONSEILS, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE.**

Mesdames et Messieurs les Associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par décision du Président du Tribunal de Commerce de Cahors en date du 06 octobre 2015, nous avons établi le présent rapport concernant la société " ARG CONSEILS", Hauteval 46100 FIGEAC, immatriculée 488 451 527 RCS CAHORS.

⇒ **en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce,**

afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

⇒ **en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce,**

sur la situation de votre société.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté notamment sur les états comptables arrêtés au 30 Septembre 2015.



⇒ en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce,

nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments rentrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

**Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

**Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.**

⇒ en application de l'article L. 223-43 du Code de Commerce,

nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

**La synthèse de notre analyse sur la situation est la suivante :**

L'activité de la société a dégagé un résultat net négatif de 5.317 Euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, qui suit des résultats positifs de 3.217 Euros et de 11.286 Euros les exercices précédents.

Au 30 Septembre 2015, les capitaux propres s'élèvent à 37.876 euros. La situation financière apparaît saine. Les disponibilités bancaires s'élèvent à 24.102 Euros.

Cette situation n'appelle pas de commentaires complémentaires.

**Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.**

A Capdenac Gare,  
Le 20 octobre 2015

Joël BOULOC

Commissaire à la transformation.

**Joël BOULOC** • Expert-comptable  
11 av. Ch. de Gaulle - 12700 CAPDENAC-GARE  
**05 65 64 79 09** fax 05 65 64 71 89  
contact@cabinetboulloc.com  
N° SIRET 339 871 931 000 46 - APE 741 C - TVA FR 1433987193